

Commune de Rombas
Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2023

Délibération n° 2023/03/8

Date de la convocation : 17 mars 2023	La séance débute à 18h00 et se termine à 19h15	Acte exécutoire à compter du : 24 mars 2023	Affichée en Mairie le : 24 mars 2023
--	--	---	--

Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 20

Étaient présents (20)

M. FOURNIER	Mme OUTOMURO	M. PELTIER
M. RISSER	Mme KEUVREUX	M. DOLBEAU
Mme WAGNER	M. COLOMBEY	Mme INTERRANTE
M. NOBILE	M. CHARO	M. VILLA
Mme MACAIGNE	M. RUPPERT	
M. MARRELLA	M. BARBARAS	
M. DUMON	Mme DA ROCHA	
Mme KRAOUCHE	M. IAFRATE	

Étaient absents avec procuration (9)

Mme MUHLMANN procuration à M. MARRELLA	M. IORFIDA procuration à Mme MACAIGNE
M. SAUDRY procuration à M. NOBILE	Mme MOLINA procuration à M. DOLBEAU
Mme BENCI procuration à M. RISSER	Mme GATTO procuration à M. VILLA
Mme BALZER procuration à Mme KEUVREUX	Mme STEINBACH procuration à Mme WAGNER
	M. BEN ARIF procuration à Mme INTERRANTE

Était absente excusée (0)

Secrétaire de séance : M. DOLBEAU

8. Tableau des effectifs : rectificatif

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n° 2022/12/17 en date du 15 décembre 2022 relative à la suppression et à la création de postes.

Il informe les membres présents que l'une de ces suppressions est erronée. En effet, un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe a été supprimé en lieu et place d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe.

Le Comité Technique, en séance du 6 décembre 2022, avait émis un avis favorable à cette suppression.

Le Maire demande à l'assemblée d'entériner cette rectification.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité **prend acte** de cette modification et **décide** de supprimer le poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe en lieu et place du poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe avec effet au 1^{er} janvier 2023.

Pour extrait certifié conforme,
Rombas, le 24 mars 2023

Le Maire,



Lionel FOURNIER

Secrétaire de séance,



Jonathan DOLBEAU